

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RESTREINT DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

Séance du 7 mai 2019

Collège AB

Extrait du compte rendu

Le conseil d'administration restreint approuve à l'unanimité le référentiel d'activités pédagogiques des enseignants-chercheurs, des enseignants du Premier et Second degré et Professeurs ENSAM pour l'année universitaire 2019/2020, conformément au document joint.

Fait à Nancy, le 27 juin 2019

Le Président de l'Université de Lorraine

